

# Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Dimanche 2 mars

DISCOURS DE MADAME ZANE FE TOUAM BONA - Ministre Délégué à la Présidence de la République Centrafricaine

Madame la Présidente,  
Mesdames les Ministres  
Mesdames et Messieurs,  
Honorables déléguées,

Permettez-moi avant toute chose de vous présenter, Madame la Présidente, les félicitations de la délégation de la République Centrafricaine que j'ai l'honneur de conduire, pour l'heureuse initiative que vous avez eue d'organiser cette rencontre. Vos qualités que je sais grandes vous permettront, j'en suis persuadée, de conduire efficacement les travaux de ces trois journées de réflexion.

Permettez aussi que, à travers vous, j'adresse à notre honorable assemblée les salutations fraternelles de toutes les femmes centrafricaines.

La caution particulière que le Gouvernement de la République française accorde aux travaux de ce congrès rejoint les préoccupations de la politique de son Excellence Jean Bedel Bokassa, Président à vie, Maréchal de la République Centrafricaine. Et le plus grand hommage de notre Nation à "Fundação Cultural do Futuro" congrès est la participation de deux ministres à un moment où la préparation du sommet de Bangui mobilise tout notre gouvernement.

En effet, l'un des objectifs du gouvernement de son Excellence Jean Bedel Bokassa, Président à vie, Maréchal de la République Centrafricaine, depuis son accession à la Magistrature Suprême de l'Etat, est de sortir la femme africaine du joug ancestral en lui faisant prendre conscience du rôle qu'elle a à jouer dans l'amélioration de son niveau de vie et dans l'évolution du pays.

En proclamant 1975 "Année Internationale de la Femme", le Secrétariat Général des Nations Unies voudrait sensibiliser toutes les nations libres du monde aux problèmes de la condition de la femme et les engager à prendre des actions plus concrètes et intensives destinées à promouvoir une égalité réelle entre l'homme et la femme, assurer la pleine intégration des femmes dans l'effort global de développement, notamment en soulignant la responsabilité et le rôle important que les femmes ont à jouer dans le développement économique, social et culturel, au niveau national et international, accroître la contribution des femmes au développement des échanges amicaux et de la coopération entre les états.

Au début de cette année consacrée spéciale-

ment à la femme, la République Centrafricaine, grâce à la clairvoyance de son chef bien-aimé, peut se vanter d'être une nation à l'avant-garde du progrès social car la discrimination entre l'homme et la femme y est inconnue. L'égalité des droits dans tous les domaines est reconnue à chaque citoyen, quel que soit son sexe. En effet, son Excellence Jean Bedel Bokassa, Président à vie, Maréchal de la République Centrafricaine, pionnier et promoteur de l'intégration totale de la femme dans la société, a fait entrer dans son gouvernement quatre femmes : la Vice-Présidente de notre grand parti national unique qui devient Premier Ministre ; un ministre délégué à la Présidence de la République chargé des Affaires Sociales ; un ministre adjoint aux Finances ; un Secrétaire d'Etat chargé du Parc automobile.

La femme est présente dans les hautes hiérarchies de l'administration centrafricaine : Substitut du Procureur de la République, Contrôleur d'Etat, Directrice Générale et Directrice des Services administratifs et privés, Chef de service et autres. En effet, dans le cadre de la vie professionnelle, l'article 96 du Code du Travail de la République Centrafricaine stipule : "A condition égale de travail, de qualification professionnelle et de rendement, le salaire est égal pour tous les travailleurs quels que soient leur origine, leur sexe et leur âge". Les faits confirment ces principes. Les femmes centrafricaines jouissent réellement des avantages énumérés dans cet article. Elles occupent des fonctions en rapport avec leurs compétences et leur qualification professionnelle dans l'Administration sans aucune discrimination.

D'année en année, le nombre de jeunes filles s'accroît dans nos lycées, collèges, instituts ainsi qu'à l'Université. Plusieurs Centrafricaines ont représenté dignement la République Centrafricaine dans les instances internationales, sessions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Conférences du B.I.T., Conseil international de l'Action Sociale, Conférence panafricaine des femmes, etc....

Dans son effort de rénovation nationale, le gouvernement centrafricain a toujours compté sur la participation totale de tous les citoyens, hommes et femmes. Les femmes centrafricaines oeuvrent par ailleurs activement au sein de notre parti unique où nombreuses sont celles qui occupent des postes de responsabilités. L'organisation, cette année, pour la première fois en République Centrafricaine et peut-être en Afrique, d'un congrès de femmes  
.../...

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris  
Tel: 556 88 01

Presse — Documentation

salariées, n'est autre chose que la recherche continue des voies et moyens pour améliorer encore davantage la condition de la femme centrafricaine. Mais l'influence des femmes sur l'évolution d'un pays ne s'exerce pas seulement au sein de l'Administration, dans le secteur du travail rémunérateur.

Nous voudrions rendre ici un vibrant hommage à ces mamans et à ces épouses qui, par leurs humbles travaux des champs et de la maison, apportent également à la famille la chaleur de leur affection et de leur dévouement.

La Direction de la Promotion Féminine, qui a été créée récemment et qui relève du Ministère des Affaires Sociales, est chargée d'organiser et de contrôler l'éducation des femmes adultes et des jeunes filles non scolarisées, d'organiser des sessions de formation professionnelle suivant les besoins de la nation, de promouvoir l'artisanat féminin à partir des matières premières locales en vue d'élever le niveau de vie des familles, de promouvoir par des émissions éducatives, radiophoniques et télévisées, toutes mesures susceptibles d'améliorer la condition des femmes centrafricaines.

Dans nos villages, l'animation rurale, les centres ruraux d'éducation et de formation, le Service National de développement communautaire, aident la femme centrafricaine à prendre conscience de ses problèmes, de ses besoins et lui apportent la formation nécessaire à l'amélioration de ses conditions de vie tant économique, sociale que culturelle. L'Union des Femmes Centrafricaines -née au lendemain de notre indépendance, en 1960, de la volonté des femmes de participer, elles aussi, à la construction effective de la nation- regroupe toutes les associations des femmes adultes, à caractère social, dont le but est de rechercher des solutions à leur problèmes dans tous les domaines, de défendre leurs droits et de promouvoir l'action féminine, familiale et sociale du pays.

A l'heure où partout dans le monde, on célèbre l' Année Internationale de la Femme, il me plaît de souligner ici l'intérêt tout particulier que le gouvernement Centrafricain porte à la femme tant pour son rôle dans l'Economie, l'Administration Publique et la Politique, que pour son rôle de mère. Alors que, dans d'autres pays, la Fête des Mères est considérée et fêtée comme une affaire familiale, en République Centrafricaine, compte-tenu de l'importance du rôle joué par les femmes dans tous les secteurs, le Chef de l'Etat centrafricain a fait de cette manifestation une institution nationale. En effet, dès son accession à la Magistrature Suprême de l'Etat, son Excellence Jean Bedel Bokassa, Président à Vie, Maréchal de la République Centrafricaine, a institué une distinction honorifique dite "Médaille des Mères", destinée à récompenser les mères de famille nombreuse :

- Médaille de bronze pour les mères de 7 à 9 enfants ;
- Médaille d'argent pour les mères de 10 à 12 enfants ;
- Médaille d'or pour les mères de plus de 13 enfants.

Cette médaille récompense la bonne éducation qu'elles ont su donner à leurs enfants. Elle récompense aussi leur participation à une politique des naissances qui se veut être un

remède à la sous-population de la République Centrafricaine (3millions d'habitants pour une superficie de 617.000 Km<sup>2</sup>). La Fête des Mères est l'occasion de manifestations officielles et de réjouissances populaires sur l'ensemble du territoire national.

Nous voulons partager nos efforts et notre espoir avec d'autres nations du monde afin d'accélérer le processus visant à une amélioration et une intégration totale de la femme en général et de la femme centrafricaine en particulier dans la société moderne.

Pleine d'espoir quant au bon déroulement de ces travaux, notre délégation formule les vœux que ces trois journées de Paris nous permettent à tous de repartir vers nos pays respectifs, forts des échanges fructueux et des apports nouveaux, que cette rencontre soit un point de départ réel pour la "Prochaine Etape" et que chacune des délégations ici présentes soit notre fidèle interprète auprès de son gouvernement.

Vive la fraternité entre les peuples !  
Vive la solidarité féminine dans la dignité humaine !  
Vive la paix dans le monde !